



Canadian Council
on International Law
Conseil canadien
de droit international



Rencontre hivernale du CCDI 2027— Appel à propositions (Ouverture de l'appel : 1er septembre 2026. Date limite de soumission : 22 octobre 2026)

Le Conseil canadien de droit international (CCDI), en partenariat avec la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB), invite à soumettre des propositions de communications ou de panels dans le cadre de sa première Rencontre hivernale, qui aura pour thème: *Le Canada atlantique et le droit international : des perspectives régionales aux contributions mondiales.*

Date de la rencontre

Du 11 au 13 mars 2027

Lieu de la rencontre

Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick
Fredericton (Nouveau-Brunswick), Canada

Description

Le Canada atlantique entretient avec le droit international des liens étroits, quoique souvent méconnus. La région a vu naître John Peters Humphrey, originaire de Hampton, au Nouveau-Brunswick — le Canadien à qui l'on doit le premier projet de la Déclaration universelle des droits de l'homme —, ainsi que John E. Read, originaire de Halifax, en Nouvelle-Écosse — le seul Canadien à avoir été élu juge permanent de la Cour internationale de Justice. La rivière Sainte-Croix, qui forme depuis le traité Jay de 1794 la frontière internationale entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, a fait l'objet du premier arbitrage international moderne. Le campus de Fredericton de l'UNB a même servi de siège à l'arbitrage relatif à la frontière maritime entre Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. Cet arbitrage, fondé sur le droit international, était présidé par l'ancien juge Gérard La Forest de la Cour suprême du Canada et James Crawford, titulaire de la chaire Whewell de droit international à l'Université de Cambridge. Aujourd'hui, le Canada atlantique se trouve sur d'importantes routes de navigation océanique; il abrite des pêcheries réglementées à l'échelle internationale ainsi que d'importantes industries côtières; il englobe les territoires ancestraux de nations autochtones titulaires de droits transfrontaliers; il accueille le siège de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest à Halifax; la région est particulièrement exposée aux conséquences juridiques des changements climatiques et des guerres commerciales; enfin, elle partage des frontières terrestres et maritimes avec les États-Unis et des États européens. Cette histoire, ces héritages et ces relations ont donné lieu à des contributions essentielles et durables au droit international tel qu'il est pratiqué au Canada et ailleurs dans le monde.

Malgré ces contributions et l'actualité de ces enjeux, la perspective propre à la région demeure sous-représentée dans le discours juridique national et international. Cette lacune témoigne d'un silence conceptuel plus large quant à la place des perspectives infranationales en droit international. La rencontre mettra donc en valeur l'héritage du droit international dans le Canada atlantique au moyen de communications, de panels et d'interventions de conférenciers invités consacrés à des questions contemporaines de droit international qui soulèvent des enjeux pressants pour la région. Elle entend le faire de manière concrète et dans une perspective axée sur la pratique.

Format et sujets

La rencontre se déroulera du 11 au 13 mars 2027 à la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton. Une activité sociale d'ouverture aura lieu dans la soirée du 11 mars. Le programme scientifique de la rencontre — comprenant des panels et des interventions de conférenciers invités — se tiendra le 12 mars, et une excursion facultative sera organisée le 13 mars.

Les panels et les interventions des conférenciers invités seront librement regroupés autour de trois sous-thèmes :

- Contributions et héritages du Canada atlantique : les affaires historiques, telles que l'affaire du *Golfe du Maine*, l'affaire de la *Compétence en matière de pêcheries*, l'arbitrage Canada-France relatif à Saint-Pierre-et-Miquelon, l'arbitrage relatif à la frontière maritime entre Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse, l'affaire de *I'm Alone* ou *Lovelace c. Canada*; les portraits biographiques de figures telles que John Peters Humphrey, John E. Read, Ronald St. John Macdonald ou Gérard La Forest; les traités, notamment les traités de paix et d'amitié, le traité Jay et le traité Webster-Ashburton; ainsi que la contribution de la région à la protection internationale des minorités linguistiques.

- Eaux, frontières et ressources : les différends actuels relatifs aux frontières maritimes et les questions de délimitation, notamment celles concernant l'île Machias Seal, la « zone grise » et la délimitation du plateau continental étendu; les eaux historiques, les droits de pêche historiques et la navigation, notamment dans la baie de Fundy; les préoccupations environnementales régionales concernant des cours d'eau internationaux tels que la rivière Sainte-Croix/Skutik et le fleuve Saint-Jean/Wolastoq, ainsi que les effets des changements climatiques sur les écosystèmes océaniques; la gouvernance contemporaine des pêches, la conservation et la répartition des ressources, notamment la gestion internationale des pêches sous l'égide de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest; ainsi que l'exploitation des ressources naturelles du plateau continental étendu, y compris les obligations internationales en matière de redevances.

- Coopération régionale : l'énergie, notamment les accords d'exploitation et les protocoles d'entente conclus entre le Maine et le Nouveau-Brunswick au sujet du réseau électrique interconnecté; les organismes conjoints de coordination, tels que la Commission du parc international Roosevelt de Campobello, le Conseil international du bassin de la rivière Sainte-Croix et la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada; le commerce, notamment les enjeux régionaux découlant de l'ALEC et de l'ACEUM; les droits transfrontaliers, notamment ceux des Peskotomuhkati; la coopération francophone, y compris les ententes provinciales conclues avec des pays francophones et la participation à l'Organisation internationale de la Francophonie; ainsi que la coordination fédérale-provinciale dans les affaires internationales, notamment la prise en compte et la représentation des intérêts provinciaux et régionaux du Canada atlantique dans les litiges internationaux auxquels le Canada est partie, dans ses négociations et au sein des institutions internationales.

Publication envisagée

Les organisateurs souhaitent que les textes issus de la rencontre soient publiés dans un numéro thématique d'une revue avec comité de lecture. Les propositions destinées à faire l'objet d'un article sont donc fortement encouragées, sans toutefois être obligatoires. La contribution à ce numéro demeurera facultative pour les personnes intéressées et sera soumise à l'évaluation par les pairs. Les articles devraient compter environ 6 000 à 12 000 mots, notes de bas de page comprises.

Soumission des propositions

Nous accueillons les propositions de communications individuelles et de panels complets. Les propositions doivent être soumises au moyen du :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdtIKym04mPTCFPy7ZphiUXe7dOIRqtgk0idL97uRLqjnydMQ/viewform?usp=header>.

Les propositions de communications individuelles doivent comprendre un résumé de 200 à 300 mots ainsi qu'une courte notice biographique de 100 mots. Au moment de soumettre leur proposition, les personnes candidates doivent préciser si elles souhaitent contribuer au numéro thématique de la revue.

Les propositions de panels complets doivent comprendre une description du panel d'au plus 100 mots, un résumé de 200 à 300 mots pour chacune des communications ainsi qu'une notice biographique de 100 mots pour chaque personne participante. Chaque panel pourra compter au plus cinq (5) participants : une personne à la présidence (modérateur) et quatre (4) conférenciers ou conférencières. Au moment de soumettre leur proposition, les personnes candidates doivent préciser si elles souhaitent contribuer au numéro thématique de la revue.

Les propositions pourront être soumises du 1er septembre au 22 octobre 2026. Les personnes candidates seront informées de la décision du comité d'ici la fin du mois d'octobre.

Les personnes dont la proposition est destinée à faire l'objet d'un article devront faire circuler une version provisoire de leur texte au plus tard le 4 mars 2027, soit une semaine avant la rencontre. Les versions définitives devront être remises au plus tard le 28 mai 2027.

REMARQUE : Les personnes participantes devront assumer leurs propres frais de déplacement et d'hébergement.

REMARQUE : Toutes les présentations devront être faites en personne. Nous ne sommes pas en mesure d'accepter des présentations virtuelles.

REMARQUE : Le CCDI s'engage à faire entendre des voix provenant de communautés et de milieux qui ne sont pas toujours représentés, ainsi qu'à faciliter la participation dans les deux langues officielles du Canada. Les présentations pourront être faites en français ou en anglais. Le comité s'efforcera également de faire une place aux voix racisées et autochtones. Les chercheurs et chercheuses en début de carrière sont aussi invités et encouragés à soumettre des propositions.

Nous prévoyons recevoir plus de propositions que le programme de la rencontre ne pourra en accueillir. Le comité évaluera les propositions en fonction des critères suivants :

- Cohérence avec le thème : la priorité sera accordée aux propositions qui cadrent avec le thème et les sous-thèmes de la rencontre et qui les abordent directement.

- Orientation pratique : compte tenu du fait que la rencontre se tiendra dans le Canada atlantique et portera sur cette région, la préférence sera accordée aux communications et aux panels qui privilégient une approche concrète ou axée sur la pratique.
- Les propositions qui présentent un large éventail de perspectives, notamment en matière de genre, d'origine ethnique et d'expertise.
- Les propositions qui assurent, lorsqu'il y a lieu, une composition équilibrée des panels.
- Originalité du sujet ou de l'approche : la proposition aborde-t-elle le thème sous un angle nouveau?
- Notoriété, diversité et confirmation de la participation des conférenciers et conférencières : les personnes proposées pour la séance sont-elles identifiées? Sont-elles des voix reconnues ou originales dans leur domaine? Représentent-elles un éventail approprié de praticiens et praticiennes du droit international et d'universitaires? Ont-elles confirmé leur participation et leur engagement, sous réserve de l'établissement de l'horaire précis?
- Diversité générale des sujets des séances : une attention particulière sera accordée à la diversité des sujets abordés dans l'ensemble de la rencontre, afin de répondre aux intérêts professionnels et universitaires d'un éventail aussi large que possible de juristes en droit international.
- Une attention particulière sera accordée aux propositions qui satisfont aux critères d'agrément en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) du Barreau de l'Ontario ou d'organismes d'agrément équivalents dans d'autres provinces, et qui témoignent de la volonté du panel d'entreprendre les démarches administratives nécessaires.

Nous joindre

Pour toute question concernant l'appel à propositions, veuillez communiquer avec : david.matyas@unb.ca / maria.panezi@unb.ca.

La Rencontre hivernale du CCDI 2027 est organisée conjointement par le CCDI (Charles-Emmanuel Côté, président, Scott Fairley et Tamar Meshel) et le Groupe de droit international de la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick (Bruno Gélinas-Faucher, David Matyas et Maria Panezi).